

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 3

Absents : 0

Date de convocation : 24 mars 2023

Date d'affichage : 24 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : MAGNIN Carine (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Monsieur Jean-Marie MARTIN est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 23-03-048

Objet : Construction de la nouvelle télécabine de la Setaz : autorisation de défrichement de parcelles

Rapporteur : Dominique Retornaz, adjoint au maire.

Par délibération du 24 novembre 2022, nous avons décidé de demander à Monsieur le Préfet de la Savoie, la création au profit de notre Commune des servitudes telles que prévues par la loi montagne modifiée (loi n° 2016 – 1888 du 28 décembre 2016) et intégrées dans les articles L 342 – 20 du code du tourisme aux fins de construction et donc d'implantation de la nouvelle télécabine de la Sétaz ; pour rappel, l'institution de servitudes d'utilité publique conduit à l'ouverture d'une enquête parcellaire préalable.

La concrétisation de ce projet nécessite également pour la SEM Valloire le dépôt d'un dossier de défrichement de parcelles, parcelles répertoriées dans l'annexe jointe à la présente délibération. La surface des parcelles communales à défricher s'établit à 3336 m² et celle des parcelles privées à 1414 m² soit un total de 4750 m².

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 03/04/2023

Bescher
Levraut

ID : 073-217303064-20230330-23_03_048-DE

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 23 mars 2023,

Où l'exposé de monsieur Retornaz,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'autoriser la SEM Valloire à déposer la demande d'autorisation de défrichement des parcelles énumérées dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 03/04/23

Publication : 03/04/23

Valloire, le 03/04/23

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 03/04/2023



ID : 073-217303064-20230330-23_03_048-DE

Parcelles communales

Parcelles privées

Section	N°	Surface parcelle	LONG	Surfaces défrichées
F	415			0
F	417			0
F	418			0
F	419	620	15	45
F	421			0
F	450			0
F	461			0
F	466			0
D	816	1225	36	108
D	817	282	22	66
D	823			0
D	860			0
D	862			0
D	863	418	20	60
D	1004	121290	450	1350
D	1039	135	1	3
D	1050			0
D	1238	2870	51	153
D	1378			0
D	1381			0
D	1383			0
D	1386	1775	27	81
D	1389			0
D	1391			0
D	1394			0
D	1397			0
D	1399			0
D	1402			0
D	1403			0
D	1404	15	-	15
D	1406			0
D	1408			0
D	1409			0
D	1426			0
G	1890	256	22	66
G	1891	3342	180	540
G	1954			0
G	1956	3326826	156	468
G	1957	5865	26	78
D	2344			0
D	2363			0
C	2831			0
C	2839	475	26	78
EMIN RURAL			75	225

Section	N°	Surface parcelle	LONG	Surfaces défrichées
D	845			0
D	858			0
D	859	2190	8	24
D	861			0
D	898	9635	100	300
D	899	5065	80	240
D	900	1160	1	3
D	1237	900	26	78
D	1376	1495	25	75
D	1379			0
D	1380	292	24	72
D	1382			0
D	1384	22	-	22
D	1385	790	63	189
D	1388			0
D	1390	605	30	90
D	1393	1180	36	108
D	1395			0
D	1396			0
D	1398			0
D	1401			0
D	1405	3953	20	60
D	1407			0
D	1424			0
D	1977			0
C	2830			0
C	2832	4873	51	153
				0

SURFACE PRIVEES

1414

SURFACE COMMUNALE 3336

SURFACE TOTALE 4750